

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ENTENTE SANS PRÉCÉDENT AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CAPITALE CONVIVIO FORME AVEC SALAIRE DE FUTURS EMPLOYÉS

Québec, 15 septembre 2011 — La coopérative des consommateurs de Lorette vient de conclure une entente de partenariat sans précédent avec le centre d'éducation des adultes Saint-Louis de la Commission scolaire de la Capitale. À compter du 3 octobre, Convivio accueillera une première cohorte d'élèves qui seront formés dans l'un des dix métiers d'alimentation offerts et s'engage à rémunérer les participants pendant toute la durée de la formation.

« *Il s'agit d'une formule gagnante pour tout le monde!* » se réjouit madame Karen Daigle, directrice des ressources humaines chez Convivio. D'une part, ce maillage avec le centre Saint-Louis vise à répondre à la volonté du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de diversifier l'offre de formation auprès des personnes qui désirent intégrer le marché du travail et se maintenir en emploi, et d'autre part, à Convivio d'offrir à d'éventuels employés un entraînement et un encadrement rigoureux autant sur le plan du savoir-être que du savoir-faire.

Le parcours de formation mène à une certification reconnue par le MELS et les élèves auront à choisir parmi les métiers suivants : aide-boucher, aide-boulangier, aide-cuisinier, aide-poissonnier, préposé au comptoir des charcuteries et fromages, commis aux services à la clientèle, commis d'épicerie, commis de fruits et légumes et manutentionnaire en centre de distribution. Une attestation de formation émise par le centre Saint-Louis sera également remise aux élèves qui auront réussi une formation comme commis aux produits laitiers et surgelés.

Madame Daigle reconnaît qu'en contexte de pénurie de main-d'œuvre les entreprises doivent faire preuve de créativité pour recruter de nouveaux employés. « Il est nécessaire de changer la perception qu'ont les gens sur les emplois disponibles dans ce secteur d'activités. Beaucoup d'idées préconçues circulent sur les métiers de l'alimentation, qu'ils sont réservés aux étudiants, qu'on ne peut pas y faire carrière. Pourtant, les possibilités d'avancement existent et sont à la portée de quiconque veut progresser », affirme madame Daigle.

FORMATION

La formation totalise 550 heures dont 75 dédiées à la connaissance du secteur de l'alimentation et des métiers offerts en supermarché, 100 heures sur la gestion des interactions en milieu de travail et 375 heures de stage.

Les cours et les stages seront tous offerts dans les locaux de Convivio qui regroupe deux supermarchés d'alimentation IGA et bientôt un troisième à Val Bélair.

Chaque élève sera supervisé par un formateur en entreprise et un enseignant du centre Saint-Louis. Cette formation s'inscrit dans le programme d'intégration socioprofessionnelle du MELS.

Toute personne intéressée à obtenir davantage d'information peut s'adresser à Karen Daigle, directrice des ressources humaines chez Convivio.

-30-

Information : Karen Daigle
Directrice des ressources humaines
Convivio
Téléphone : 418 842-0623, poste 129

Guylaine Boisvert
Conseillère pédagogique
Centre Saint-Louis
418 686-4040, poste 6339